



RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PELLES HYDRAULIQUES ET CHARGEURS



Durée
16 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : E3100

Formateurs : Les formateurs de l'IFSB

Effectif max : 3 participants

Quand : Suivant planning

Rythme : Journée

Langue : FR;DE

Tarif : 1.100,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés des entreprises de construction utilisant des pelles et/ou chargeurs.

OBJECTIF

Etre capable de conduire des pelles hydrauliques et chargeurs en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

- Réglementation
- Technologie et caractéristique des engins
- Fonction des organes de service et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation et de conduite
- les principaux risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge
- Etiquetages de produits dangereux et de manutention
- Signalisation et balisage
- Techniques d'élingage et accessoires de levage

Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manipulation
- Fin de poste
- Elingage de charges et accessoires de levage

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- Un certificat médical stipulant la permission de conduire un engin de la catégorie C.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.

- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

PÉDAGOGIE

Matériel audiovisuel pour la partie théorique avec ensembles mécaniques détaillés et documentation (un support de cours sera remis au stagiaire).

La pédagogie s'articule entre une alternance Théorie/Pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'une pelle hydraulique et chargeur.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique. En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodiques pour ce type d'engin et exigé tous les 10 ans.